
États financiers de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

31 mai 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats et de la variation des soldes des fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-12
Tableau A – Tableau de l'évolution du fonds de dotation	13
Tableau B – Tableau de l'évolution du fonds affecté	14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2020, et les états des résultats et de la variation des soldes des fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale au 31 mai 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 7 octobre 2020

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

État de la situation financière

Au 31 mai 2020

		2020	2019
		\$	\$
Actif			
Trésorerie		984 719	1 130 913
Placements	2	1 645 332	1 445 265
Débiteurs		104 897	160 716
Remboursements de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée à recevoir		2 013	1 035
Charges payées d'avance		4 855	-
		2 741 816	2 737 929
Placements à long terme	2	1 721 017	1 516 180
		4 462 833	4 254 109
Passif			
Montant à payer au Collège des médecins de famille du Canada (« CMFC »)		40 189	69 886
Prix et bourses à payer et créditeurs		312 744	281 490
Charges à payer		23 515	35 057
		376 448	386 433
Solde des fonds			
Fonds d'administration générale		978 769	889 707
Fonds de dotation		1 960 678	1 904 252
Fonds affecté		1 146 938	1 073 717
		4 086 385	3 867 676
		4 462 833	4 254 109

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration


_____, administrateur


_____, administrateur

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale
État des résultats et de la variation des soldes des fonds
 Exercice clos le 31 mai 2020

Notes	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	2020 Total	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	2019 Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits									
Apports de sociétés et de fondations	4	30 240	–	528 747	558 987	–	–	751 357	751 357
Apport des membres	3	62 866	51 641	30 496	145 003	68 073	700	37 319	106 092
Transfert du CMFC		95 199	–	10 000	105 199	149 043	–	16 500	165 543
Intérêts		26 457	47 461	–	73 918	20 622	50 740	–	71 362
Dons des employés et des non-membres	3	5 038	–	7 428	12 466	4 612	–	10 413	15 025
Dons en nature		6 891	–	–	6 891	15 222	–	–	15 222
Encan silencieux		5 222	–	–	5 222	3 592	–	6 101	9 693
En marche avec nos médecins (Perte) profit non réalisé(e) sur les placements		–	–	–	–	6 392	–	–	6 392
		(37 981)	–	–	(37 981)	28 813	–	–	28 813
		193 932	99 102	576 671	869 705	296 369	51 440	821 690	1 169 499
Charges									
Prix, bourses et programmes	5	17 000	47 676	536 716	601 392	14 820	86 775	821 850	923 445
Fonctionnement		28 395	–	–	28 395	26 882	–	–	26 882
Charges liées au comité		11 932	–	–	11 932	26 309	–	–	26 309
Dons en nature		6 891	–	–	6 891	15 222	–	–	15 222
Collectes de fonds		1 932	–	454	2 386	4 669	–	15 071	19 740
		66 150	47 676	537 170	650 996	87 902	86 775	836 921	1 011 598
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		127 782	51 426	39 501	218 709	208 467	(35 335)	(15 231)	157 901
Solde des fonds au début de l'exercice		889 707	1 904 252	1 073 717	3 867 676	689 924	1 939 403	1 080 448	3 709 775
Transferts interfonds		(38 720)	5 000	33 720	–	(8 684)	184	8 500	–
Solde des fonds à la fin de l'exercice		978 769	1 960 678	1 146 938	4 086 385	889 707	1 904 252	1 073 717	3 867 676

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale**État des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 mai 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	218 709	(157 901)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte (profit) non réalisé(e) sur les placements	37 980	28 813
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	55 819	27 442
Remboursements de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée à recevoir	(978)	(8 761)
Charges payées d'avance	(4 855)	(9 247)
Montant à payer au Collège des médecins de famille du Canada	(29 697)	366 105
Prix et bourses à payer et créditeurs	31 254	(40 868)
Charges à payer	(11 542)	9 817
	296 690	215 400
Activités de placement		
(Achats nets) ventes nettes de placements	(442 884)	(4 624)
Diminution de l'encaisse	(146 194)	210 776
Encaisse au début de l'exercice	1 130 913	(1 341 689)
Encaisse à la fin de l'exercice	984 719	(1 130 913)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Notes complémentaires

31 mai 2020

La Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (la « Fondation » ou la « FAMF ») a été créée en 1994 et a obtenu des lettres patentes aux termes de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Elle est régie par la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* depuis le 1^{er} juin 2014. La Fondation a pour mandat de rechercher activement des sources de financement en vue de promouvoir, à un niveau élevé, la science, l'art et la pratique de la médecine familiale. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La FAMF a changé sa dénomination sociale, qui était auparavant la Fondation pour la recherche et l'éducation du Collège des médecins de famille du Canada (la « FRÉ »), avec prise d'effet le 30 novembre 2016.

La Fondation poursuit les objectifs suivants :

- a) Mettre en œuvre des programmes pédagogiques;
- b) Soutenir la recherche en soins primaires;
- c) Constituer des fonds pour l'octroi de bourses d'études, de bourses de recherche, de bourses d'entretien et d'autres prix et aider financièrement les étudiants en médecine de premier cycle et d'études supérieures ainsi que les médecins de famille praticiens;
- d) Promouvoir la santé communautaire en informant le public.

1. Principales conventions comptables

a) *Mode de présentation*

Les présents états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) *Constatation des produits*

La Fondation comptabilise les apports affectés et les dotations selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à titre de montant à recevoir si le montant devant être reçu peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'un engagement écrit est reçu du bienfaiteur et lorsque la réception est raisonnablement assurée.

Une partie du revenu de placement du fonds de dotation peut servir à financer les prix et les bourses.

c) *Instruments financiers*

Les actifs financiers de la Fondation sont composés d'encaisse, de placements, de débiteurs, de remboursements des taxes de vente à recevoir et de charges payées d'avance. Les passifs financiers sont composés de montants à payer au Collège des médecins de famille du Canada, de créiteurs, de prix et bourses à payer et de charges à payer.

Les actifs et les passifs financiers sont d'abord comptabilisés à leur juste valeur lorsque la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, sauf les placements cotés sur les marchés actifs. Ceux-ci sont comptabilisés à la juste valeur. Tout changement subséquent à la juste valeur est constaté dans l'état des résultats et de la variation des soldes des fonds.

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La juste valeur des placements est déterminée comme suit : les titres à revenu fixe sont évalués aux cours du marché en fin d'exercice lorsqu'ils sont disponibles. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs estimatives sont calculées en fonction de titres comparables. Les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

d) Fonds de dotation

En vertu des modalités dont sont assortis certains dons, la Fondation est tenue de conserver le montant en capital du don pendant une période de 10 ans.

e) Fonds affecté

Conformément à la demande du donateur de ces fonds, les dons doivent être utilisés pour un prix, une bourse ou une initiative en particulier.

f) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les postes qui requièrent une certaine mesure d'estimations et d'hypothèses comprennent les placements et les charges à payer.

2. Placements

Les placements à court terme sont constitués de titres à revenu fixe venant à échéance entre décembre 2020 et mai 2021. Les placements à long terme sont constitués de titres à revenu fixe venant à échéance entre juin 2020 et juin 2030 et de placements en actions générant un rendement annuel de 3,2 %.

La Fondation détient des titres qui sont exposés au risque de marché, au risque de taux d'intérêt et au risque de flux de trésorerie. Ces risques influenceront aussi les volumes futurs des rentrées de fonds, y compris les gains et pertes et le revenu d'intérêts. La Fondation réduit ces risques en suivant l'énoncé des objectifs de placement et directives pour l'investissement socialement responsable (*Statement of Investment Objectives and Guidelines for Socially Responsible Investing*).

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Notes complémentaires

31 mai 2020

3. Apports des membres et dons des employés et des particuliers

Les apports reçus des membres, des employés et des particuliers pour les divers fonds s'établissent comme suit :

a) *Fonds de dotation*

	2020	2019
	\$	\$
Val Rachlis	51 041	—
Subvention de Hollister King pour la pratique familiale rurale	600	500
Prix Calvin Gutkin de l'ambassadeur de la médecine familiale	—	200
	51 641	700

b) *Fonds d'administration générale*

	2020	2019
	\$	\$
Apports au Fonds d'administration générale	67 904	72 685

c) *Fonds affecté*

	2020	2019
	\$	\$
Apports au Fonds affecté	37 924	47 732

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Notes complémentaires

31 mai 2020

4. Apports de sociétés et de fondations

Les apports reçus de sociétés et de fondations s'établissent comme suit :

	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	2020 Total	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Donateur (Prix/bourses d'études/subventions et programmes)					
Banque Scotia (Bourse d'études pour les étudiants en médecine)	—	—	324 000	324 000	180 000
Banque Scotia (Gala de remise de prix et Médecin de famille canadien de l'année)	—	—	75 000	75 000	75 000
Banque Scotia (Centre Besrou et Programme et prix en santé mondiale)	—	—	50 000	50 000	—
Banque Scotia (Groupes d'intérêts en médecine familiale)	—	—	50 000	50 000	50 000
Fonds de bienfaisance Irvin Klinghofer	30 000	—	—	30 000	—
TD Meloche Monnex (Pleins feux sur les réalisations)	—	—	12 500	12 500	12 500
TD Meloche Monnex (développement en début de carrière)	—	—	6 000	6 000	6 000
Hamilton Community Foundation (Subvention C. Robert Kemp en soins palliatifs)	—	—	5 000	5 000	—
Fondation Docteur Sadok Besrou (Centre Besrou et Programme et prix en santé mondiale)	—	—	4 747	4 747	125 000
TD Meloche Monnex (santé de l'environnement)	—	—	1 500	1 500	1 500
Collège des médecins de famille du Canada	240	—	—	240	—
Santé Canada (Programme Cote air santé)	—	—	—	—	124 357
Banque Scotia (Programme Prévention en main)	—	—	—	—	100 000
Banque Scotia (Prix de leadership pour les étudiants en médecine et les résidents en médecine familiale)	—	—	—	—	36 000
Commission de la santé mentale du Canada	—	—	—	—	26 000
Associated Medical Services (Subventions pour le Centre de médecine de famille)	—	—	—	—	10 000
Patrimoine canadien (Interprétation simultanée)	—	—	—	—	5 000
Donateur (Prix/bourses d'études/subventions et programmes)	30 240	—	528 747	558 987	751 357

MFC : Le Médecin de famille canadien

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Notes complémentaires

31 mai 2020

5. Prix, bourses et programmes

Les montants versés relativement aux prix, aux bourses et aux programmes s'établissent comme suit :

	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	2020 Total	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Prix de leadership pour les étudiants en médecine et les résidents en médecine familiale (BS et FAMF)	—	—	221 000	221 000	220 000
Cours sur les essentiels de l'approche palliative (LEAP) du Collège des médecins de famille de la Colombie-Britannique (legs de la D ^{re} Ursula Asche)	—	—	85 670	85 670	—
Subventions de recherche et bourses d'études Janus (AMS, BS et FAMF)	—	31 706	32 154	63 860	77 786
Gala de remise de prix (BS et FAMF)	—	—	60 000	60 000	60 000
Groupes d'intérêts en médecine familiale (BS et FAMF)	—	—	50 000	50 000	50 000
Titres honorifiques, subventions, prix et bourses généraux (FAMF)	25 000	—	—	25 000	19 000
Subventions pour le Centre de médecine de famille, voyage et FMF (AMS et CMFC)	—	—	20 000	20 000	20 000
Médecin de famille canadien de l'année – Prix Reg L. Perkin (BS et FAMF)	—	—	15 000	15 000	15 000
Éducation des patients (BS et FAMF)	—	—	14 000	14 000	14 000
Bourse d'études pour les étudiants autochtones en médecine (BS et FAMF)	—	—	13 000	13 000	13 000
Pleins feux sur les réalisations (TD Meloche Monnex)	—	—	12 500	12 500	25 000
Subventions de recherche Daniel Glazier (amis et famille de Daniel Glazier et FAMF)	—	—	10 000	10 000	10 000
Prix et programmes en santé mondiale (Fondation Docteur Sadok Besrouer et FAMF)	—	—	7 997	7 997	138 250
Prix de développement en début de carrière (TD Meloche Monnex et FAMF)	—	—	5 500	5 500	5 500
Prix Calvin Gutkin de l'ambassadeur de la médecine familiale (amis et famille de Calvin Gutkin et FAMF)	—	5 000	—	5 000	5 000
Subvention de DPC Hollister King pour la pratique familiale rurale (Fonds Hollister King et FAMF)	—	5 000	—	5 000	5 000
C. Robert Kemp en soins palliatifs (amis et famille de Robert Kemp et FAMF)	—	—	5 000	5 000	5 000
Marco Terwiel – Prix de l'innovation pour la pratique de la médecine familiale rurale	—	5 000	—	5 000	5 000
Prévention en main (BS et Agence de la santé publique du Canada)	—	—	4 250	4 250	97 180
Prix Bruce Halliday (amis et famille de Bruce Halliday et FAMF)	—	—	4 000	4 000	4 000
Promotion de la recherche (North American Primary Care Research Group)	—	—	2 229	2 229	—
Programme Cote air santé (Santé Canada)	—	—	2 079	2 079	122 278
Prix et subventions de recherche sur les disparités en santé (donateur anonyme)	—	1 500	—	1 500	3 500
Prix Ian McWhinney pour l'éducation en médecine familiale (Fonds Ian McWhinney et FAMF)	—	1 500	—	1 500	1 500
Prix Jean-Pierre Despins (Fonds Jean-Pierre Despins et FAMF)	—	—	1 500	1 500	1 500
Prix en santé de l'environnement (TD Meloche Monnex)	—	—	1 500	1 500	1 500
Prix Jim Ruderman (amis et famille de James Ruderman)	—	—	1 000	1 000	1 000
Solde reporté sur l'exercice suivant	25 000	49 706	568 379	643 085	919 994

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Notes complémentaires

31 mai 2020

5. Prix, bourses et programmes (suite)

	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	2020 Total	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde reporté de l'exercice précédent	25 000	49 706	568 379	643 085	919 994
Prix Donald I. Rice (Fonds D.I. Rice, CMFC et FAMF)	—	—	—	—	20 000
Bourse pour les résidents en médecine familiale du Collège des médecins de famille de la Colombie-Britannique (Famille Gurjar et FAMF)	—	—	—	—	6 000
Interprétation simultanée (Patrimoine canadien)	—	—	—	—	5 000
Équipe Williams (amis et famille de Dave Williams et FAMF)	—	—	—	—	2 500
Radiation (reprise) au titre des prix et bourses	(8 000)	(2 030)	(31 663)	(41 693)	(30 049)
	17 000	47 676	536 716	601 392	923 445

AMS : Associated Medical Services Inc.

BS : Banque Scotia

LEAP : Les essentiels de l'approche palliative

FAMF : Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

6. Opérations entre apparentés

Le Collège des médecins de famille du Canada (le « Collège ») répond aux exigences financières relatives aux salaires et à certains frais de fonctionnement de la Fondation. Le Collège a un conseil d'administration séparé et distinct qui fait ses demandes à la Fondation en ce qui a trait aux collectes de fonds pour satisfaire aux priorités du Collège; la Fondation établit la faisabilité de ces demandes avant d'accorder son approbation. Le Collège a un intérêt économique dans la Fondation, puisque cette dernière collecte et sollicite des fonds pour divers projets qu'elle met en œuvre conjointement avec le Collège.

Fondé en 1954, le Collège a été constitué en 1960 par une loi spéciale du Parlement et, en 1968, il a obtenu des lettres patentes aux termes de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le Collège a été créé afin de maintenir et d'accroître, par l'enseignement, la recherche et la publication de revues, la compétence professionnelle des membres de la profession médicale exerçant la médecine familiale au Canada. Le Collège est un organisme sans but lucratif et, par conséquent, il est exonéré d'impôt, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2020, la Fondation a reçu du Collège des montants de 11 500 \$ (2019 – 16 500 \$) au titre des coûts du programme de Prix et bourses, de néant (2019 – 2 863 \$) en frais juridiques et de 93 699 \$ (2019 – 146 180 \$) pour la quote-part, en vertu d'une politique approuvée par le conseil d'administration du Collège, de l'excédent généré par le Forum en médecine familiale. En outre, le Collège a inscrit des dépenses de fonctionnement et d'administration et des dépenses partagées de 567 399 \$ (2019 – 1 228 716 \$) au nom de la Fondation. Les opérations entre apparentés sont inscrites au montant d'échange.

7. Crédoiteurs et charges à payer

Il n'y avait aucune somme à remettre à l'État au 31 mai 2020 et au 31 mai 2019.

8. Garanties

La Fondation a convenu d'indemniser tous ses administrateurs et/ou dirigeants relativement à divers éléments y compris, sans s'y limiter, tous les coûts engagés relativement à des poursuites ou à des procédures judiciaires en raison d'une association avec la Fondation, sous réserve de certaines restrictions. Le Collège a souscrit une assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants pour réduire le coût de toute poursuite ou procédure judiciaire future potentielle. Le montant maximal de tout paiement futur potentiel ne peut être raisonnablement déterminé.

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale
Tableau A – Tableau de l'évolution du fonds de dotation
 Exercice clos le 31 mai 2020

	2020						2019
	Solde d'ouverture	Montants reçus	Intérêts	Prix et bourses	Radiation au titre des prix et bourses	Transferts	Solde de clôture
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Associated Medical Services – Subventions de recherche Janus	931 918	–	23 915	(20 944)	–	–	931 918
Banque Scotia – Subventions de recherche Janus	309 409	–	5 917	(10 762)	–	–	309 409
Prix Calvin Gutkin de l'ambassadeur de la médecine familiale	173 033	–	4 419	(5 000)	–	–	173 033
Subvention Hollister King pour la pratique familiale rurale	167 736	600	4 288	(5 000)	–	–	167 736
Prix Marco Terwiel de la médecine familiale dans les régions nordiques, rurales et éloignées	100 000	–	2 615	(5 000)	530	5 000	100 000
Subvention de recherche sur les disparités en santé	85 985	–	2 215	(1 500)	–	–	85 985
Section de la Colombie-Britannique – Bourse pour les résidents en médecine familiale	77 091	–	2 012	–	–	–	77 091
Prix Ian McWhinney pour l'éducation en médecine familiale	59 080	–	1 526	(1 500)	1 500	–	59 080
Val Rachlis	–	51 041	554	–	–	–	–
	1 904 252	51 641	47 461	(49 706)	2 030	5 000	1 904 252

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Tableau B – Tableau de l'évolution du fonds affecté

Exercice clos le 31 mai 2020

	2020							2019	
	Solde d'ouverture	Montants reçus	Prix et bourses	Radiation au titre des prix et bourses	Transferts aux programmes du CMFC	Décassements	Transferts	Solde de clôture	Solde de clôture
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Étudiants en médecine – Bourses d'études aux étudiants en médecine	384 001	326 758	(232 000)	8 600	-	-	-	487 359	384 001
D ^{re} Ursula Asche – Développement professionnel continu en prestations de soins de fin de vie en régions rurales et éloignées de la C.-B.	200 000	-	(85 670)	-	-	-	-	114 330	200 000
Médecin de famille canadien de l'année – Prix, bourses et programme	75 000	75 000	(15 000)	1 500	(60 000)	-	-	76 500	75 000
Groupes d'intérêts en médecine familiale – Programme GIMF	50 000	50 000	-	-	(50 000)	-	-	50 000	50 000
Prix Donald I. Rice – Apport exceptionnel à la médecine familiale	45 113	11 000	-	-	-	-	-	56 113	45 113
Commission de la santé mentale du Canada – Améliorer le modèle collaboratif des soins en santé mentale	43 083	-	-	-	-	-	-	43 083	43 083
Prix Jean-Pierre Despins – Promotion de la médecine familiale	37 575	100	(1 500)	1 192	-	-	-	37 367	37 575
Éducation des patients – Programme d'éducation des patients	32 577	-	(14 000)	51	-	-	-	18 628	32 577
Prix Jim Ruderman – Leadership en médecine familiale universitaire	31 928	-	(1 000)	-	-	-	-	30 928	31 928
Prix AMS – Centre de médecine de famille	30 853	27	(12 000)	-	(8 000)	-	-	10 880	30 853
Subventions Daniel Glazier en santé mentale chez les adolescents	28 145	7 000	(10 000)	-	-	-	-	25 145	28 145
North American Primary Care Research Group (mobilisation pour la recherche en médecine familiale)	27 798	-	-	-	(2 229)	-	-	25 569	27 798
Bourse d'études pour les étudiants autochtones en médecine	24 704	-	(2 000)	-	-	-	-	22 704	24 704
Éducation en médecine familiale	19 714	21 188	-	-	-	(454)	-	40 448	19 714
Subvention de la Fondation Sadok Besroun pour des projets de santé mondiale	9 581	-	(3 250)	-	-	-	-	6 331	9 581
Début de carrière – Prix de développement en début de carrière	7 990	6 000	(5 500)	-	-	-	-	8 490	7 990
Subvention C. Robert Kemp en soins palliatifs	5 975	5 000	(5 000)	-	-	-	-	5 975	5 975
Recherche en médecine familiale	4 374	1 620	-	-	-	-	-	5 994	4 374
Santé Canada – Prévention en main	3 975	275	-	-	(4 250)	-	-	-	3 975
Fondation Sadok Besroun – Centre de santé mondiale	3 774	55 838	-	-	(4 747)	-	-	54 865	3 774
Prix Bruce Halliday pour les soins aux personnes handicapées	2 434	-	(4 000)	-	-	-	1 566	-	2 434
Santé Canada (Programme Cote air santé)	2 079	-	-	-	(2 079)	-	-	-	2 079
Section de la Nouvelle-Écosse – Prix et bourses généraux	1 652	-	-	-	-	-	-	1 652	1 652
Subvention pour l'innovation en médecine familiale de l'équipe Williams	684	-	-	-	-	-	-	684	684
Promotion de la médecine familiale	582	-	-	-	-	-	-	582	582
Section de l'Ontario – Prix et bourses généraux	77	-	-	-	-	-	-	77	77
Prix en santé de l'environnement	49	1 500	(1 500)	1 500	-	-	-	1 549	49
Subvention pour l'interprétation simultanée de Patrimoine canadien	-	2 682	(32 154)	18 820	-	-	32 154	21 502	-
Éducation et recherche – Subventions de recherche Janus	-	183	-	-	-	-	-	183	-
Pleins feux sur les réalisations	-	12 500	(12 500)	-	-	-	-	-	-
	1 073 717	576 671	(437 074)	31 663	(131 305)	(454)	33 720	1 146 938	1 073 717

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.